



Woluwe-Saint Lambert
Sint-Lambrechts-Woluwe
Le 18. 07. 2022
De 18401

Monsieur le
Secrétaire c
2 av. Paul
1200 Bruxelles



010541288500452621 220 345 943 368

RP AR AANGETEKENDE ZENDING | RECOMMANDÉ | EINSCHREIBESENDUNG



Nom: HENRY

Prénom: FABIENNE

Numéro national: _____

Adresse: 12 av. Robert DALECHAMP - 1200 BRUXELLES

1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération)¹

MANDATS

Conseillère communale - Woluwe-Saint-Lambert
Présidente du ePAS de Woluwe-Saint-Lambert

Woluwe-Saint Lambert
Sint-Lambrechts-Woluwe
Le 18.07.2022
De 18401

FONCTIONS

Fonctionnaire statutaire Bruxelles Ville en engagement politique 1/2
(jusqu'au 31/8/21)

FONCTIONS DÉRIVÉES

Vice-Présidente du planning familial de W-S^t-L
Administratrice du centre de Promotion des Personnes Handicapées
Administratrice de l'Asi de W-S^t-L
Présidente de Wolu-Facilities
Administratrice au WOPS (service de santé mentale)
Administratrice du ROSEAU (ASBL)
Administratrice de l'Action sociale (ASBL)
Présidente de l'association pour la promotion des centres de soins de jour dans la région de Bruxelles-Capitale

3. Liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)

AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ

Secrétaire générale du FARES
Maître d'enseignement à l'école de santé publique ULB
Présidente de la Commission PSE (jusqu'au 31/8/21)

2. Rémunérations et avantages de toute nature ² qui découlent des mandats visés aux tirets 1^{er} à 5³ et 7 de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2⁴, accompagnées des fiches fiscales

RÉMUNÉRATIONS	MONTANTS
Conseillère communale W.-J.F.-L	0 €
Présidente du CPAS de W.-J.F.-L	79 690,84 €
Vice présidente du planning familial de W.-J.F.-L	0 €
Administratrice du CPPH	0 €
Administratrice de l'Asis W.-J.F.-L	0 €
Présidente de Wdu-Facilities	0 €
Administratrice du WOPS	0 €
Administratrice du ROSEAU	0 €
Administratrice de l'action sociale	0 €
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	MONTANTS
Présidente de l'association pour la promotion des CSJ dans la région de Bruxelles-capital	0 €
NEANT	

² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle.

³ Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :

1. d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal ;
2. d'un mandat exécutif ;
3. d'un mandat au sein d'une instance internationale ;
4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ;
5. d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics ;
6. d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.

⁴ électives ou non

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er} 5, et les rémunérations 6 perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) 7 pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration 8

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5 ^{ème} tiret	MONTANTS
Fonctionnaire statutaire Bxl Ville en comité politique 1/2 T (jusqu'au 31/8/21)	de 1001 à 5000 € brut / mois
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
Secrétaire générale du FARES	0 €
Maître d'enseignement à l'UCB	de 1 à 499 €
Présidente de la Commission PSE (jusqu'au 31/8/21)	de 1 à 499 € brut/mois brut/mois

Fait à Woluwe-Saint-Lambert le 14 juillet 2021

Nombre d'annexes : 1

Signature

Henry

⁵ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.

⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus

⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.

⁸ Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois ;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
- plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.

**DOCUMENT FISCAL INDIVIDUEL
ANNEE 2021**

CPAS DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT
Rue de la Charrette 27
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Ce document n'est pas un document officiel.
Il vous sert à remplir votre déclaration fiscale.

Date de l'entrée : 02/03/2013
Date de la sortie :

CONFIDENTIEL *0000000001*

N° national : 57022606674
Date de naissance : 26/02/1957

Mme Fabienne HENRY

Avenue Robert Dalechamp, 12
1200 Woluwe-Saint-Lambert
Belgique

FICHE DE REMUNERATIONS N° 281.10

N° : 197

		Montant en EUR
6	Rémunérations (autres que visées sous 10, 11a et 12a) :	
	a) Rémunérations	79.690,84
	TOTAL (6a + 6b + 6c + 6d, 1, + 6d, 2.) :	250 79.690,84
20	Précompte professionnel	
	a) calculé sur les revenus reçus de l'employeur	32.444,01
	Total	286 32.444,01
21	Cotisation spéciale pour la sécurité sociale	
		287 243,75

0000000001

